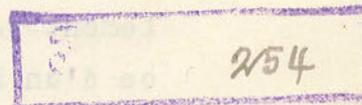


25. Mai 35 KL

B.46.A.4.- GD.

Berne, le 25 mai 1935.

ad PB.21.D/YS.Confidentiel.

Monsieur le Ministre,

2
lv

Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre confidentielle du 23 mai et nous vous en remercions vivement.

Ainsi que vous l'avez deviné sans peine, le grand discours que le Chancelier allemand a prononcé mardi devant le Reichstag a retenu toute notre attention, qui s'est naturellement concentrée surtout sur les deux phrases consacrées à notre pays. Nous partageons entièrement votre avis que cette brève déclaration ne correspond pas entièrement à ce que nous aurions souhaité et ne nous apporte pas tous les apaisements à l'égard des visées pangermanistes que l'action diplomatique poursuivie simultanément à Berlin et à Berne tendait à obtenir. Il nous semble, cependant, qu'à tout prendre, nous avons lieu de nous féliciter du résultat obtenu.

Nous apprécions, en première ligne, que le ton de M. Hitler ait été amical et courtois à notre égard. Au lendemain des déclarations assez aigres que vous a faites M. de Bülow, au lendemain du discours de M. Goering à Fribourg-en-Brisgau, cette constatation est agréable à faire.

A la Légation de Suisse,

Berlin.

25. Mai 35 KL



Nous considérons, d'autre part, comme d'une importance capitale que M. Hitler ait formellement reconnu que l'Allemagne a intérêt à l'existence d'un Etat tel que la Suisse. L'adhésion de l'auteur de "Mein Kampf" au principe consacré par les déclarations de Vienne et de Londres n'allait pas absolument de soi. Elle est aujourd'hui un fait acquis, dont il convient de ne pas affaiblir la portée.

Nous regrettons, à cet égard, que la presse suisse, évidemment assez mal disposée envers ce qui vient de Berlin, ait accueilli les deux phrases de M. Hitler sur la Suisse avec passablement de froideur et n'ait apporté aucun empressement à en souligner l'intérêt pourtant manifeste. Cette attitude de nos grands journaux ne vous aura certainement pas échappé. Peut-être est-il possible d'en tirer parti, en la justifiant, au cours de conversations officieuses, par les considérations fort justes que vous avez vous-même développées au sujet de ce qui manque à la déclaration du Chancelier pour qu'elle nous donne pleine satisfaction.

Nous vous serons reconnaissants de ce que vous tenterez pour obtenir, à la prochaine occasion favorable, que la déclaration du 21 mai soit complétée et renforcée. Nous agissons de notre côté dans le même sens. Nous tenons, toutefois, à répéter que, pour partiel qu'il soit, le résultat déjà obtenu dans un domaine aussi essentiel constitue à

nos yeux un succès dont le mérite vous revient en majeure partie et dont nous vous savons grand gré.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Sept.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

etc. Motta.